

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 14

Artikel: L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne en 1861 [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P. S. Depuis le 1^{er} juillet il n'y a pas eu d'engagement sérieux sur le James-River. Le président Lincoln s'est rendu à l'armée et l'a félicitée de sa bravoure. La ville de Wicksburg, sur le Mississipi, est tombée aux mains des Fédéraux après un bombardement de 4 jours sans le secours des 6000 hommes de Butler, qui auront fait ainsi une longue course inutile. Le général Hunter a organisé dans son département un régiment de nègres fugitifs, le premier qui apparaît dans cette guerre. Une assez grande agitation règne à New-York, à Boston, à Philadelphie, et l'on s'attend à un remaniement du cabinet pour donner satisfaction à l'opinion publique, justement indignée de l'abandon dans lequel on a laissé le général Mc Clellan.

L'ARMÉE PRUSSIENNE ET LES MANŒUVRES DE COLOGNE EN 1861.

(Suite.)

L'ensemble de l'affût peut paraître plutôt lourd, mais il est d'une remarquable solidité. Ce système d'affût est, je crois, inférieur à celui adopté soit en France, soit en Angleterre, et même au nôtre. Les dépenses considérables qu'il faudrait faire pour le changer sont peut-être en partie la cause de son maintien.

Je ne puis pas parler des autres voitures d'artillerie, n'ayant pas eu l'occasion d'en voir pendant les manœuvres où elles ne sont jamais en ligne.

Les pièces de 12 sont attelées de huit chevaux, et les autres de six. Les attelages sont superbes et pleins de vigueur, les chevaux de belle race et parfaitement bien tenus; les harnais plutôt légers; le coussinet du sous-verge est une petite selle. Dans les manœuvres rapides de l'artillerie à pied, trois des servants montent sur le coffret, et trois autres sur les sous-verges. Le caisson n'est donc plus nécessaire au transport des artilleurs. Les conducteurs sont lestes et adroits dans leurs rapides évolutions, et l'artillerie à cheval suit tous les mouvements de la cavalerie.

L'uniforme de l'artillerie soit à pied, soit à cheval, est à peu près le même que celui de l'infanterie: on regrette de ne pas y trouver cette variété qui doit caractériser les différentes armes; ce qui convient très-bien à l'infanterie paraît peut-être un peu simple et monotone pour une arme dont la tenue doit réunir l'élégance à une certaine sévérité.

La noblesse prussienne ne sert pas volontiers dans les armes savantes. Si quelques jeunes officiers préfèrent les loisirs de la vie de garnison au travail nécessaire pour faire leur chemin dans l'artillerie ou le génie, ce fait ne suffit pas pour expliquer cet abandon des armes spéciales, car les autres armes comptent aussi un grand nombre d'officiers instruits et distingués. Il faut plutôt en chercher la cause dans les ordonnances militaires de Frédéric le Grand, qui exigeait la noblesse pour tous les officiers, sauf pour ceux des armes savantes : la tradition a survécu à ces ordonnances.

LE CORPS DU GÉNIE ET LES PIONNIERS.

Le corps du génie, dont le prince Radziwill est le chef, est composé d'un certain nombre d'officiers de tous grades, dont une partie est employée comme officiers hors troupes, et le reste classé dans neuf bataillons de pionniers (chacun de quatre compagnies), qui forment les troupes du génie.

L'école d'artillerie, réunie à celle du génie, est à Berlin.

LE TRAIN.

Chaque corps d'armée a un bataillon du train fort de 1200 hommes et de 1500 chevaux en temps de guerre. Le bataillon fournit les hommes et les chevaux nécessaires au transport des vivres, des boulangeries, des ambulances, des munitions, des équipages de pont et de certains bagages.

Le corps de la gendarmerie à pied et à cheval, celui des Feldjæger ou ouvriers, le corps des télégraphes de campagne, les ordonnances, qu'on tire des corps de cavalerie, mais qui ont un uniforme particulier, viennent encore s'ajouter aux différents corps de l'armée.

ÉTAT - MAJOR.

Le corps d'état-major se compose des officiers formant le grand état-major général et de ceux attachés aux états-majors des corps d'armée et des divisions. Le général de Moltke, officier fort distingué, est le chef de cette fraction de l'armée qui s'occupe activement de réunir toutes les données, tous les renseignements qui peuvent être utiles pour la conduite de la guerre. C'est sous la direction de ce corps qu'est placé le cabinet des cartes (Plankammer) auquel est confié le soin de dresser la carte de la Prusse. Cette carte n'est pas levée à

la même échelle pour toutes les parties du royaume. Ainsi, la carte déjà terminée des provinces du Rhin et de la Westphalie est à l'échelle de $\frac{1}{80,000}$. Celle, encore à terminer, de la Prusse orientale et de la Thuringe a été levée au $\frac{1}{100,000}$. La topographie en est faite avec la plus grande exactitude; la gravure en est belle et soignée; les feuilles sont beaucoup plus petites que celles de notre carte de Suisse, et coûtent environ 3 fr. 25 c. chacune.

L'état-major est exercé par des travaux fréquents concernant ses diverses spécialités. Ainsi, les manœuvres de Cologne une fois terminées, le général de Moltke devait, accompagné d'un grand nombre d'officiers de ce corps, faire dans les provinces rhénanes une grande reconnaissance durant plusieurs semaines, destinée soit à faire connaître aux officiers la topographie de ces provinces où la Prusse aurait à livrer ses premières batailles, soit à les exercer par la conduite supposée de corps d'armées, divisions et brigades, ainsi que par la rédaction de mémoires et de projets militaires.

L'uniforme de l'état-major est bleu, avec retroussis en drap cra-moisi et ornements en argent.

Les aides de camp (Adjudanten) sont en général tirés des divers corps de troupes et non pas de l'état-major; ils continuent à compter pour l'ancienneté et l'avancement dans leurs régiments. Ce sont eux qui font le travail de bureau des divers corps auxquels ils sont attachés. Les aides de camp du roi sont, ou aides de camp généraux, s'ils ont le grade de général, ou « Flügel-Adjudanten », s'ils sont d'un grade inférieur. Ils portent l'aiguillette et un uniforme spécial.

Les princes, les autorités militaires, les commandants des divers corps de troupes, ont chacun des aides de camp qui sont tous compris sous le nom général « d'Adjutantur. »

NOMINATION DES OFFICIERS.

Écoles militaires.

Frédéric le Grand, ayant appris qu'un officier de son armée était d'une noblesse douteuse, voulut l'en exclure pour ce seul motif. La présence d'esprit de l'officier le préserva seule de ce déshonneur: « Sire, s'écria-t-il, l'empereur Rodolphe II a menacé d'une amende de dix marcs d'or quiconque douterait de la noblesse de ma maison! » — « Je suis votre serviteur, répondit le roi, je n'ai point d'argent pour le moment, » et, continuant sa route, il laissa le jeune officier à sa place.

La Prusse n'en est plus précisément, sous ce rapport, au temps de Frédéric le Grand, mais encore maintenant la carrière d'officier, en droit accessible à tous sans distinction, n'est en fait ouverte qu'à ceux qui ont reçu une éducation libérale.

Le système, qui réussit si bien en France, d'accorder une large part des grades aux hommes qui, entrés au régiment peut-être sans éducation première, ont su y conquérir, par leur valeur ou leurs connaissances pratiques, l'estime de leurs chefs et de leurs camarades, — l'avancement des sous-officiers, — y est à peu près inconnu, ou tout au moins, m'a-t-on dit, ne se présente que comme cas exceptionnel. Ce système se soutiendrait-il en temps de guerre? Il est permis d'en douter, et il me paraît aujourd'hui bien difficile de ne pas donner les épauettes au brave et intelligent sous-officier qui se sera distingué sur le champ de bataille, et d'exiger froidement de lui un examen.

Ce qui semble contre-balancer un peu les inconvénients qui pourraient résulter de ce système, c'est qu'on exige de tous ceux qui doivent devenir officiers le service réel dans la troupe comme simples soldats, avant leur entrée dans les écoles militaires.

Ainsi, non-seulement le soldat qui déclare vouloir servir pour l'avancement (et c'est à l'ordinaire dès son entrée au corps comme recrue qu'il s'y décide), doit passer l'examen d'aspirant, mais encore, après son examen subi, il continue son service de simple soldat jusqu'à ce qu'il soit nommé aspirant (Portéepéfæhnrich) par le roi, ce qui n'a lieu qu'après un service de six mois. S'il manque son examen, il peut tenter l'épreuve une seconde fois, toutefois pas après la fin de sa vingt-troisième année.

L'allemand, le français, le latin, les mathématiques, la géographie, l'histoire, le dessin, forment la base de son examen.

Les écoles de cadets, écoles moitié civiles et moitié militaires, fournissent aussi un certain nombre d'aspirants parmi leurs élèves les plus distingués.

Les étudiants munis de certificats satisfaisants, peuvent être nommés aspirants après trois mois seulement de service.

Après six mois de service comme aspirant, celui qui veut devenir officier peut demander à entrer dans une école militaire, pour y acquérir les connaissances nécessaires; mais il ne doit pas avoir plus de vingt-cinq ans révolus.

Il y a trois écoles militaires en Prusse : à Potsdam, à Erfurt et à Neisse. Elles servent pour l'infanterie et la cavalerie, et à chacune d'entre elles ressortissent les aspirants de trois des neuf corps d'armée.

Les cours durent dix mois, après lesquels on peut être admis à passer l'examen d'officier.

Si le résultat est favorable, l'aspirant peut être nommé officier par le roi, mais auparavant il doit être agréé par le corps d'officiers de son régiment, qui a, en fait, un droit de *veto* presque absolu, car le roi ne nommerait jamais officier un aspirant dont le corps d'officiers ne voudrait pas. Ce droit de *veto* peut s'exercer et s'exerce probablement dans certains corps, comme la garde, dans un sens assez aristocratique.

Les officiers des armes savantes sont formés à l'école de l'artillerie et du génie à Berlin.

L'officier une fois nommé, peut, après avoir servi trois années dans l'armée, et après avoir donné des preuves de capacité, être admis, sur sa demande, à l'académie militaire de Berlin, où tous les moyens lui sont offerts pour perfectionner ses connaissances militaires et en acquérir de nouvelles. Il y passe trois années consécutives, en rentrant chaque année pour trois mois à son régiment.

La seconde partie du livre de M. le lieutenant-colonel Favre s'occupe spécialement des manœuvres du 7^{me} et du 8^{me} corps dans les environs de Cologne et donne à ce sujet d'intéressantes descriptions, dont nous reproduisons quelques extraits :

Le 11 septembre, le Roi devait commencer par passer en revue, dans les plaines de Wewelinghoven, le septième corps recruté dans la Westphalie.

Ce corps, commandé par le général Herwart de Bittenfeld, compte deux divisions de deux brigades chacune, sous les ordres des généraux de Monts et de Wintzingerode, soit un total d'environ 20 mille hommes.

Une grande foule couvre la plaine, où quelques hautes tribunes ont été élevées par des spéculateurs. On nous fait placer sur une ligne, et bientôt des hourras attirent notre attention sur une longue colonne de cavaliers qui s'approche au grand trot : c'est le Roi avec sa suite, qui s'arrête en passant devant nous, nous salue, et nous invite à le suivre.

Guillaume I^{er} est un beau cavalier, de grande et noble tournure ; ses traits sont fins et réguliers ; une moustache grise et de gros favoris blancs donnent à sa figure un caractère un peu léonin ; son regard est brillant, mais remarquablement bienveillant ainsi que son sourire : il est difficile de ne pas être frappé du caractère de franchise et de loyauté empreint dans toute sa personne. Il manie avec aisance un beau cheval alezan ; sur sa poitrine et sur celle des princes de sa maison on remarque le grand cordon couleur bouton d'or de l'ordre de

l'Aigle noir ; ses frères, le prince Charles, chef de l'artillerie, et le prince Albert, son fils le prince royal, le suivent de près. Ce jeune général, en uniforme de hussard, à l'air calme, à la figure fine, c'est le prince Frédéric-Charles, commandant du troisième corps d'armée, que ses talents militaires rendent l'espoir de l'armée prussienne. Voici le grand-duc de Bade, gendre du Roi, portant l'uniforme d'un régiment de lanciers : les grands-ducs d'Oldenburg et de Saxe-Weimar, portant celui des régiments de cuirassiers dont ils sont chefs honoraires. Voici encore, dans ce même uniforme, le duc Ernest de Saxe-Cobourg, qui est aujourd'hui à la tête du mouvement libéral allemand, et a fusionné sa petite armée avec les troupes prussiennes : aussi lui réserve-t-on l'honneur de commander un corps d'armée pendant deux jours. Le prince Frédéric des Pays-Bas, le prince Hohenzollern-Sigmaringen, premier ministre du royaume de Prusse, et plusieurs autres membres de familles régnantes, assistent à cette solennité militaire. Plus tard viendront aussi le prince de Galles, le prince d'Orange, le prince Oscar de Suède, le duc de Cambridge, les princes de Saxe et de Hesse.

Le Roi est entouré de ses aides de camp ; chaque prince est suivi de sa maison militaire ; le général de Roon, ministre de la guerre, le feld-maréchal Wrangel, le prince Auguste de Wurtemberg, commandant de la garde, le prince Radzivil, les généraux de Moltke, de Manteuffel, et une foule d'autres généraux dans leur uniforme de gala, couverts de décorations, suivent les pas du roi ; enfin tout l'état-major étranger se joint aussi à ce cortège, qui s'avance au petit galop vers la longue ligne des troupes. J'ai assisté à beaucoup de belles revues en France, en Angleterre, en Allemagne, mais je n'ai rien vu de plus brillant que cet immense état-major aux panaches ondoyants, passant, dans un beau désordre, au son des tambours et des fanfares, devant cette armée immobile, et salué par les hourras de la foule. La reine et la princesse royale suivaient le cortège en voiture.

La tenue des troupes était superbe ; on voit rarement dans d'autres armées une immobilité et une telle perfection d'alignement. Dans toute la profondeur de la troupe, les files se couvraient avec une si parfaite exactitude qu'on aurait pu tendre un cordeau dans leurs intervalles, de la tête à la queue de la colonne, sans toucher un homme : c'est peut-être un peu de luxe !

Après avoir passé sur le front des deux lignes, le Roi et la cour vinrent se placer à quelque distance en avant, et le défilé commença.

L'infanterie défile par divisions à demi-distance, la cavalerie par escadrons, l'artillerie par batteries. La musique du premier régiment se place en face du Roi et y reste tant que dure le défilé ; chaque mu-

sique vient à son tour se ranger à côté d'elle, pendant que défile le corps auquel elle appartient, mais celle du premier régiment garde le pas du régiment qui vient de passer, pour le transmettre à la musique de celui qui arrive, en jouant une certaine marche réglementaire assez originale et toujours la même; de cette manière, il n'y a jamais ni hésitation ni interruption. Les tambours n'ont que des demi-caisses de six à sept pouces de profondeur, ressemblant à de gros tambours de basque et dont la batterie n'est pas brillante; ils sont soutenus par un nombre égale de fifres. Les musiques ne sont pas très-considérables et sont loin de valoir les excellentes musiques autrichiennes.

Les troupes défilent d'un pas rapide, dans un ordre admirable, mais il est difficile de ne pas être frappé de la roideur du pas en usage pour la parade: le soldat lance sa jambe en avant en tendant le jarret et baissant la pointe du pied, d'une manière qui doit exiger une longue étude et qui lui donne une apparence gênée. Les sous-officiers surtout exagèrent cette mode. Les princes ou les dignitaires qui sont chefs honoraires de certains régiments, défilent en même temps qu'eux devant le Roi, en se tenant un peu sur le côté.

Le premier défilé terminé, les troupes se massèrent pour en recommencer un second dans un ordre que je n'ai jamais vu employé que dans l'armée prussienne: la colonne par régiment. Chaque bataillon est formé en colonne serrée sur un peloton de front et huit de profondeur; puis, les trois bataillons de chaque régiment sont réunis les uns à côté des autres, les trois drapeaux marchant devant le bataillon du centre, et cette masse de 1600 hommes défile avec un ensemble parfait sous le commandement d'un seul officier supérieur, tous les autres chefs et les musiques étant réunis en tête de la brigade. Cette forêt de baïonnettes est d'un aspect très-imposant, mais cette puissante colonne n'est qu'un ordre de parade et ne peut être employée dans la manœuvre.

La revue achevée, tous les officiers formèrent un grand cercle autour du Roi, qui se fit présenter successivement les principaux étrangers, et nous fit tous inviter à dîner ce jour même au château de Benrath, près de Dusseldorf, où sa résidence était fixée pour deux ou trois jours. A l'objection que nous étions crottés, et dans une tenue peu présentable, que Cologne étant à huit lieues, il n'y avait pas moyen d'en changer, on nous répondit: « Le Roi vous veut ainsi; quant aux moyens de gagner Benrath, ne vous en inquiétez pas. » En effet, sur un ordre donné dans la matinée, voitures, trains spéciaux, tout avait pris une nouvelle direction, et de nouveaux convois avaient été préparés.

Je revenais tranquillement à cheval, lorsque je me trouvai à côté

d'un jeune colonel d'artillerie prussien, de tournure très-distinguée : « Vous êtes Suisse, me dit-il en me tendant la main, moi je suis Badois, nous sommes voisins ; j'espère que nous serons toujours de bons amis. » Puis, continuant pendant quelques moments la conversation, il me dit beaucoup de choses amicales sur la Suisse et sur l'importance, pour nos deux pays, de conserver toujours les meilleurs rapports ensemble. Après que cet officier m'eut quitté, je demandai son nom : « C'est le prince Guillaume, le frère du grand-duc de Bade, colonel à la suite dans notre artillerie, » me fut-il répondu.

Le lendemain, je me fis présenter à lui. « Mais je vous connais, me dit-il, nous avons causé longtemps ensemble. » « Oui, Monseigneur, lui dis-je, c'est moi qui, hier, n'avais pas l'honneur de vous connaître. » — « J'ai souvent voyagé dans votre pays, ajouta-t-il, et je l'aime beaucoup. J'étais au camp d'Aarberg ; j'y ai vu de bonnes choses, mais j'en ai vu d'autres qui ne m'ont pas trop plu : entre autres, un détachement qui, chargé de la garde d'un camp en l'absence de la troupe, s'y comportait bruyamment et sans discipline. » « Nous sommes des zouaves, » disaient-ils, pour motiver leur ton tapageur. « Mais non, vous êtes des Suisses, ce qui vaut tout autant, leur répondis-je. » Là-dessus, un beau grenadier, qui voyait mon impression, me pria de venir avec lui : « Ne jugez pas nos troupes, Monsieur, sur ces prétendus zouaves, vous les jugeriez mal, et vous nous feriez du tort ; je veux vous en montrer d'autres, » me dit-il tout en m'emmenant vers un superbe bataillon vaudois, où régnait un tout autre esprit, une belle et bonne troupe enfin, dont je fus enchanté. »

Cette petite anecdote ne doit-elle pas nous faire réfléchir et nous rappeler que dans toutes nos réunions militaires il y a des yeux étrangers attentifs, qui nous jugent sur l'apparence, et qui vont répandre ailleurs leurs impressions soit favorables, soit fâcheuses ?

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le tir de Francfort, qui s'est terminé le 21 juillet, a été une excellente occasion de constater, à l'étranger, la supériorité de nos tireurs. Les Tyroliens ne sont toutefois pas des adversaires à dédaigner. Dans les autres parties de l'Allemagne, dans la Prusse rhénane surtout, on trouve aussi des carabiniers de mérite. Les Suisses ont fait en somme les deux tiers des cartons, et ils en auraient fait bien davantage encore s'ils n'y avaient pas mis à la fin quelque délicatesse, vis-à-vis